CONDITIONS DE TRAVAIL ET GAINS ECONOMIQUES

CONCEVOIR OU RÉNOVER UN BÂTIMENT EN INTÉGRANT LES PRESTATIONS DE PROPRETÉ

13 situations comparées

ORDRE DES ARCHITECTES Grand Est

FEP GRAND EST Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés

inhni PROPRETÉ ENVIRONNEMENT SERVICES ASSOCIÉS CONSULTANTS & FORMATEURS

fare PROPRETÉ

Carsat Retraite & Santé au travail Alsace-Moselle

Carsat Retraite & Santé au travail Nord-Est

SOMMAIRE

1 **REMARQUES PRÉALABLES** 5

2 **GESTION DES CONTENEURS** 6
2.1 Entrées et sorties de conteneurs 6
2.2 Lavage des conteneurs 7

3 **LOCAL DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS PROPRETÉ** 8

4 **VITRERIE** 9
4.1 Vitrerie intérieure 9
4.2 Vitrerie extérieure 10
4.3 Vitres de petites dimensions et de formes irrégulières 11

5 **SOLS** 12

6 **ESCALIERS** 13

7 **CIRCULATIONS - AMÉNAGEMENTS** 14
7.1 Différences de niveau 14
7.2 Aménagement des bureaux 15
7.3 Aménagement des sanitaires 16
7.4 Abords extérieurs 17

8 **MODALITÉS D'INTERVENTION** 18

AVANT-PROPOS

Acteur essentiel de l'acte de construire, l'architecte est au cœur de l'expression des besoins du maître d'ouvrage.
Dans la phase programmatique, l'expérience montre que sont parfois peu prises en compte certaines activités qui auront lieu au sein du futur bâtiment lorsqu'il sera en exploitation : c'est le cas des activités de propreté. Les conditions de travail des agents de propreté représentent un enjeu humain et économique important, en lien avec le temps nécessaire pour la réalisation des prestations.

En 2018 à Nancy, un groupe de travail de professionnels du secteur de la propreté a souhaité lancer une dynamique sur le sujet, d'abord à l'échelle de la Lorraine puis du Grand Est.

L'idée maîtresse était de pouvoir apporter à l'architecte, pour son dialogue avec le maître d'ouvrage, des éléments de comparaison chiffrés (en temps perdu par les agents) entre des situations de travail « favorables » (locaux conçus en tenant compte des futures prestations) et des situations « moins favorables ».

La Carsat Nord-Est, la FEP Grand Est , et le FARE PROPRETÉ puis en 2019 le CROA Grand Est et la Carsat Alsace-Moselle, ont apporté leur concours à cette démarche aujourd'hui concrétisée par le document que nous vous proposons : un argumentaire économique qui vient en complément de deux guides techniques existants.

Ce document a été pensé puis conçu comme un outil pratique à l'intention des architectes et des maîtres d'ouvrage. Nous ne pouvons que les encourager à s'en saisir et nous nous engageons à favoriser sa diffusion.

Président FEP Grand-Est : Pascal NOVAK
Président du CROA Grand Est : Jean-Marc CHARLET

1. REMARQUES PRÉALABLES

Les temps déterminés proviennent de calculs dont les données de cadences de travail ont fait l'objet de mesurages lors de la réalisation de ces prestations.

Le terme « cadence » est défini dans la norme AFNOR NF X 50-790 comme « rythme de travail pour exécuter une opération de nettoyage ou une tache déterminée, dans un environnement défini ».
La pratique professionnelle exprime la cadence en m²/heure ou en unité/heure.

Ces temps calculés ne prennent pas en compte d'autres activités menées par l'Agent de Service en amont ou en aval, notamment :

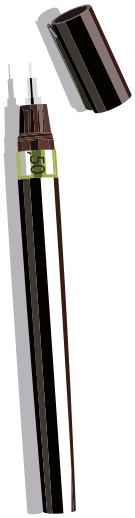

- La désactivation du système d'alarme du site, l'ouverture des portes
- L'enregistrement de son arrivée sur le site (pointage papier, par téléphone...)
- La prise en compte des informations du client (cahier de liaison)
- L'accès au vestiaire
- L'habillage
- L'accès à la zone d'entreposage de son matériel
- La préparation de son matériel (chariot, seau...)
- Le déplacement vers la zone de travail (bâtiment, étage...) où le salarié est affecté
- L'ouverture des zones de travail (badge, clé, code...)
- L'accès à l'élément à entretenir dans la zone de travail (corbeille, plan de travail...)
- Le passage d'une situation (activité) à une autre dans une même zone de travail (par exemple aller-retour au chariot)
- Le passage d'une zone à l'autre
- La traçabilité des prestations réalisées
- En fin de prestation, le rangement du matériel dans la zone prévue
- Le retour au vestiaire
- L'enlèvement de sa tenue de travail
- L'enregistrement de son départ (pointage papier, par téléphone...)
- La fermeture des locaux et l'activation de l'alarme

Ces activités menées par l'Agent de Service sont du temps de travail.

2. GESTION DES CONTENEURS

2.1 ENTRÉES ET SORTIES DE CONTENEURS

DESCRIPTION : Sortir d'un local (ou d'un autre endroit) un ou plusieurs conteneurs vers le point de ramassage du service de collecte. Rentrer le ou les conteneurs après la collecte.
Étude ADEME : Densité des ordures ménagères (OM) en sacs non compactés 150 à 200 Kg/m3, conteneurs de 120 L à 750 L soit 0,12 m3 à 0,75 m3. Le poids des charges déplacées (pousser ou tirer) varie donc entre 24 et 150 Kg par conteneur.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Distance à parcourir et multiplication des obstacles (portes, changements de direction…)
- Nombre et poids des conteneurs à déplacer
- Mauvais état des roues et bruit de roulement occasionné
- Portes disposant d'un système ferme porte et sans système de bloc porte
- Présence de bordures, d'un sol dégradé ou de natures différentes, d'obstacles à contourner
- Pente à gravir lorsque le local est en sous-sol

Une situation favorable

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Procéder à la sortie et à la rentrée de 12 conteneurs hebdomadairement

Description des situations

Exemple de situation favorable	Exemple de situation moins favorable
Local en rez-de-chaussée ; 10 mètres à parcourir ; passage d'une porte	Local poubelles en sous-sol ; 80 mètres à parcourir via le parking, rampe d'accès voiture et trottoir (au moins 2 portes à franchir)

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	10 h
Coût moyen du matériel	0 €

Moins favorable		
Estimatif	1 Agent	1 Agent avec un tire conteneurs
Temps de travail annuel perdu	80 h	37 h
Coût moyen du matériel	0 €	Tire conteneurs : 3000 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Risques liés aux manutentions manuelles
- Coup, écrasement
- Chute de plain-pied

2.2 LAVAGE DES CONTENEURS

DESCRIPTION : Laver et désinfecter les conteneurs. Généralement le local ou l'endroit de stockage des conteneurs est entretenu en même temps que les conteneurs sont lavés.
Aspect réglementaire : Obligation d'un nettoyage fréquent afin de conserver un état de propreté correct du local et les conteneurs. Le lavage sur la voie publique n'est en principe pas autorisé.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Absence de point d'eau à proximité
- Absence de pente et/ou de point d'évacuation des effluents
- Eclairage insuffisant
- Surface du local insuffisante pour les manœuvres de nettoyage des conteneurs
- Nombre de conteneurs, type de conteneurs (2 roues / 4 roues)
- Encrassement du conteneur
- Sols et/ou murs mal adaptés au nettoyage (non carrelés…)

Une situation favorable

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Procéder au lavage hebdomadaire de 6 conteneurs OM à 4 roues ; nettoyage du local exclu

Description des situations

Exemple de situation favorable

Local permettant la manœuvre aisée des conteneurs, disposant d'un point d'eau avec dérouleur mural permettant une mise en œuvre rapide et disposant d'une évacuation des effluents

Exemple de situation moins favorable

Local exigu, juste dimensionné pour accueillir les conteneurs. Point d'eau distant de la zone de lavage, engendrant un lavage non régulier (1 fois sur 3) avec mise en place d'un matériel haute pression et de rallonges pour l'eau et l'électricité

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	15 h
Coût moyen du matériel	230 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	25 h
Coût moyen du matériel	400 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Coup, écrasement
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles
- Chute de plain-pied
- Risque bactériologique
- Risque chimique

3. LOCAL DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS PROPRETÉ

DESCRIPTION : Ranger, préparer et entretenir les moyens nécessaires à la prestation, dans un espace dédié et éviter son usage par du personnel non autorisé.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Absence de local dédié aux activités de propreté dans la zone de travail, ou emplacement non central
- Local exigu, étroit, par exemple sous un escalier
- Absence de point d'eau, de point de vidange
- Pas d'aménagement pour le rangement des produits et des consommables sanitaires
- Absence d'éclairage
- Porte trop étroite pour le passage aisé des matériels (chariots de ménage lavage, auto laveuse…)

Une situation favorable

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Récupérer le matériel quotidiennement et le redéposer en fin de prestation

Description des situations

Exemple de situation favorable	Exemple de situation moins favorable
Local à chaque niveau, d'accès aisé, permettant de préparer son chariot de ménage, avec point d'eau et de vidange. Présence d'une prise électrique pour charger les équipements à batterie Présence de rayonnages permettant d'accueillir les produits mais aussi les consommables sanitaires pour une période d'au moins un mois de consommation	Local exigu en sous-sol ne permettant pas de préparer son matériel, espace insuffisant. Usage d'un ascenseur pour accéder aux étages et aller à la zone de travail. La préparation du chariot se fait au sanitaire de la zone de travail. Les consommables sanitaires sont stockés dans un autre local dédié

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	0 h
Coût moyen du matériel	0 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	26 h
Coût moyen du matériel	0 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Coup, écrasement
- Chute de plain-pied
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles
- Risque chimique

4. VITRERIE

4.1 VITRERIE INTÉRIEURE

DESCRIPTION : Nettoyer périodiquement la face intérieure des vitres extérieures et les cloisons vitrées intérieures.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Larges rebords de fenêtres situés à plus de 1,5 mètre de hauteur
- Non accès de plain-pied à la partie basse du châssis
- Mobiliers ou encombrement au sol ne permettant pas un accès au plus proche de la vitre
- Présence de stores à manœuvrer et/ou défectueux
- Hauteur de la vitrerie nécessitant d'utiliser une perche
- Affiches scotchées sur les cloisons ou présence de ruban adhésif

Une situation favorable

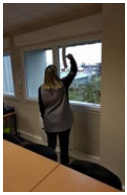

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Nettoyer trimestriellement une surface de 200 m² de vitres intérieures et de cloisons vitrées

Description des situations

Exemple de situation favorable	Exemple de situation moins favorable
Vitres ou cloisons accessibles sans encombrement au pied, vitres à hauteur d'homme, appuis de fenêtre réduits en largeur ou inexistants	Vitres hautes et/ou cloisons rendues non accessibles par du mobilier présent à l'aplomb de la vitre

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	11 h
Coût moyen du matériel	0 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	19 h
Coût moyen du matériel	50 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Risques liés aux postures pénibles
- Chute de plain-pied
- Coup, coupure
- Chute de hauteur

4.2 VITRERIE EXTÉRIEURE

DESCRIPTION : Nettoyer périodiquement la face extérieure des vitres et les parois vitrées extérieures.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Vitres en retrait de la façade
- Absence de protections collectives sur des zones accessibles de plain-pied (toit terrasse, étages en retrait)
- Terrain à l'aplomb de la façade inaccessible ou ne pouvant pas supporter des moyens d'élévation du type plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP)
- Usage d'une PEMP nécessitant la compétence de l'intervenant (formation – autorisation de conduite – aptitude médicale)
- Dossier d'Intervention Ultérieure sur Ouvrage (DIUO) ne prévoyant pas les moyens de réalisation des travaux en hauteur, ou bien moyens ne pouvant être mis en œuvre ou étant non adaptés
- Nécessité de demander une autorisation de stationnement afin de planifier et de réaliser l'intervention
- Vérification périodique des points d'ancrage, ligne de vie, des équipements de protection individuelle
- Travail en binôme
- Pare-soleil devant la vitre gênant l'accessibilité

Une situation favorable

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Nettoyer semestriellement 600 m² d'une façade vitrée ou 200 m² de vitres extérieures espacées sur une façade (nécessité d'utiliser une PEMP et autorisation de stationnement)

Description des situations

Exemple de situation favorable

Façade vitrée sur la hauteur (et/ou vitres) sans retrait : façade accessible permettant un nettoyage à la perche (hauteur limite 20 mètres). Point d'eau à proximité. Entretien régulier

Exemple de situation moins favorable

Vitres extérieures avec retrait (occasionné par l'architecture ou par de larges appuis de fenêtre) ; seule la partie ouvrante pourrait être nettoyée de l'intérieur ; le nettoyage de la partie fixe nécessite l'usage d'une PEMP depuis la voie publique en ayant au préalable réalisé la démarche d'autorisation de stationnement en Mairie

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	12 h
Coût moyen du matériel (amortis sur plusieurs sites	100 €

Moins favorable	
Estimatif	2 Agent
Temps de travail annuel	17 h (total des 2 Agents)
Coût moyen du matériel (amortis sur plusieurs sites	800 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Risques liés aux postures pénibles
- Risques de heurts liés à la circulation

4.3 VITRES DE PETITES DIMENSIONS ET DE FORMES IRRÉGULIÈRES

DESCRIPTION : Nettoyer périodiquement les faces intérieure et extérieure de vitres de faibles dimensions, de formes variées.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Petites dimensions des vitres, forme non rectangulaire ou irrégulière
- Impossibilité d'utiliser le système « eau pure » : problème d'étanchéité ou de ruissellement sur la façade, ou problème d'évacuation
- Hauteur de la vitre nécessitant un moyen d'élévation afin d'être au plus près de la vitre pour réaliser l'intervention
- Présence d'obstacles devant la vitre (barreaux, pare-soleil) gênant l'intervention

Une situation favorable

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Nettoyer semestriellement 50 m² d'impostes de fenêtres sur 2 faces

Description des situations

Exemple de situation favorable	Exemple de situation moins favorable
Pas d'imposte ; la vitre peut donc être nettoyée en une seule fois, via une perche au besoin	Les impostes sont fixes, présence de barreaux Afin d'accéder aux impostes de fenêtres et permettre le nettoyage il est nécessaire d'avoir une plateforme de travail (PEMP), à déplacer pour chacune des fenêtres

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	3 h
Coût moyen du matériel supplémentaire	30 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	8 h
Coût moyen du matériel supplémentaire	400 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles

5. SOLS

DESCRIPTION : Entretien des sols plastiques et des revêtements textiles

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Sols plastiques usés et/ou peu protégés (émulsion), absence de remise en état
- Revêtement de sol textile encrassé nécessitant d'accentuer l'aspiration
- Bas des murs protégés par des plinthes droites, non arrondies
- Sol non plan et/ou avec des décollements de dalles ou de lès

Une situation favorable

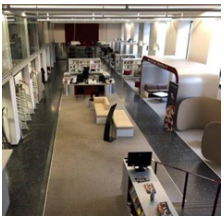

Une situation moins favorable

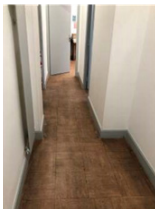

Prestation à réaliser : Entretenir des bureaux représentant 400 m² de sol en thermoplastique : chaque semaine, 2 dépoussiérages et un lavage

Description des situations

Exemple de situation favorable

Locaux dans lesquels les revêtements plastiques et/ou textiles ont été choisis en fonction de l'usage des locaux, et font l'objet d'un entretien périodique (spray ou lustrage pour les plastiques, aspiro-brossage pour les textiles) et de remise en état lorsque nécessaire (plastique et textile), habituellement une fois par an

Exemple de situation moins favorable

Locaux pour lesquels il n'est pas prévu d'entretien périodique ou de remise en état ; au cours du temps les matériaux deviennent ternes et s'encrassent. Des efforts physiques supplémentaires sont donc nécessaires pour assurer le niveau de qualité
A un moment donné, il sera néanmoins nécessaire de réaliser l'opération de remise en état

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	213 h
Coût moyen des matériels supplémentaires (amortis sur plusieurs sites)	50 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	237 h
Coût moyen des matériels supplémentaires (amortis sur plusieurs sites)	0 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles
- Risque électrique

6. ESCALIERS

DESCRIPTION : Entretenir une cage d'escalier (les paliers et les escaliers)

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Présence de bande rugueuse ou de rainures sur les nez-de-marche afin de les rendre non glissants (cas des escaliers en matériau glissant)
- Absence d'ascenseur ou ascenseur non accessible aux agents de service
- Points électriques distants nécessitant d'utiliser une rallonge électrique pour réaliser l'aspiration des sols
- Extinction des éclairages par minuterie
- Garde-corps modelé, ajouré
- Porte ne disposant pas de bloc-porte
- Hauteur de plafond importante nécessitant une perche télescopique pour l'enlèvement des toiles d'araignées

Une situation favorable

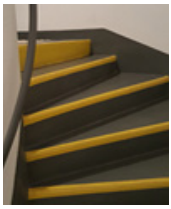

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Hebdomadairement, dépoussiérer le garde-corps, la rampe et le sol puis procéder au lavage du sol de la cage d'escalier complète sur 4 étages (paliers de 10 m²)

Description des situations

Exemple de situation favorable

Cage d'escalier avec ascenseur accessible depuis le local ménage, qui est pourvu d'un point d'eau et de vidange ; nez-de-marche sans aspérités (marches en matériau non glissant) ; présence de prises électriques sur les paliers ; garde-corps plein

Exemple de situation moins favorable

Local ménage en sous-sol et ascenseur disponible seulement à partir du rez-de-chaussée ; présence de bande rugueuse sur les nez-de-marche occasionnant l'accroche du bandeau de lavage textile ; prises électriques disponibles aux étages impairs ; garde-corps constitué de barreaux verticaux et horizontaux

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	35 h
Coût moyen du matériel	170 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	53 h
Coût moyen du matériel	190 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles
- Risque électrique

7. CIRCULATIONS - AMÉNAGEMENTS

7.1 DIFFÉRENCES DE NIVEAU

DESCRIPTION : Entretenir des espaces de bureaux implantés sur des demi-étages, sans accès pour des chariots ou des matériels munis de roues.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Montées et descentes des marches
- Absence de local sur les demi-étages
- Nécessité de porter les équipements ou matériels pour accéder au demi-étage
- Espaces de travail et de circulation encombrés par les activités des usagers des locaux
- Matériels supplémentaires à préparer, à entretenir et à ranger

Une situation favorable

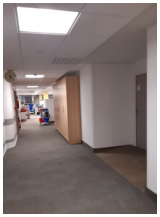

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Nettoyer 400 m² de bureaux (vidage quotidien des corbeilles, dépoussiérage des mobiliers et aspiration des sols en moquette par aspiration 2 fois par semaine) et 4 blocs sanitaires de 8 m² (entretien quotidien)

Description des situations

Exemple de situation favorable

Deux étages d'un bâtiment tertiaire constitués de bureaux, de circulations et d'espaces sanitaires homme et femme. Les sols sont moquettés pour les bureaux et circulations, carrelés pour les sanitaires

Exemple de situation moins favorable

Deux étages d'un bâtiment tertiaire : à chaque étage, il existe des différences de niveau avec quelques marches afin d'accéder aux bureaux et/ou espaces sanitaires. Les sols sont moquettés pour les bureaux et circulations, carrelés pour les sanitaires

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	405 h
Coût moyen du matériel supplémentaire	0 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	440 h
Coût moyen du matériel supplémentaire	320 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles

7.2 AMÉNAGEMENT DES BUREAUX

DESCRIPTION : Dépoussiérer du mobilier de bureau.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Présence de câbles électriques et informatiques au sol dépourvus de système de protection (gaines)
- Profondeur des espaces à dépoussiérer pouvant être encombrés par des dossiers sur une partie de l'espace
- Présence de nombreux objets meublants, plusieurs écrans, tour d'ordinateur, imprimante locale, téléphone, lampe de bureau...

Une situation favorable

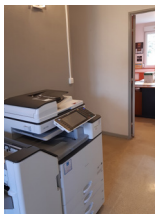

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Dépoussiérer hebdomadairement 50 plans de travail de bureaux et objets meublants

Description des situations

Exemple de situation favorable	Exemple de situation moins favorable
Alimentation par des goulottes verticales se trouvant à proximité des meubles de bureau. Ecran fixé sur un plan vertical via un support réglable, les fils étant attachés. En fin de journée, l'ordinateur portable et les dossiers sont rangés par l'utilisateur dans un espace dédié (armoire). L'imprimante est disponible en réseau	Les câbles informatiques et électriques ne sont pas fixés Les écrans sont posés sur le plan de travail sur lequel on retrouve également une imprimante, un téléphone fixe, une lampe de bureau Les plans de travail sont partiellement rangés au moment de la prestation

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	22 h
Coût moyen du matériel	0 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	44 h
Coût moyen du matériel	15 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risque électrique
- Risques liés aux postures pénibles

7.3 AMÉNAGEMENT DES SANITAIRES

DESCRIPTION : Entretenir des blocs sanitaires.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Cuvette WC et lavabo non encastrés
- Tuyaux d'eau d'alimentation et d'évacuation des effluents apparents
- Distributeur éloigné du lavabo, positionné trop haut, le rendant difficile d'accès pour l'approvisionner
- Eclairage insuffisant
- Espace exigu, ne permettant pas un accès aisé à toute la zone avec le matériel
- Parois murales partiellement carrelées
- Positionnement des miroirs trop haut, ne permettant pas de les nettoyer complétement de plain-pied

Une situation favorable

Une situation moins favorable

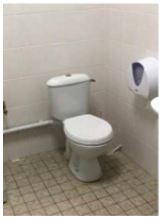

Prestation à réaliser : Nettoyer 3 blocs sanitaires Homme et 3 blocs sanitaires Femme quotidiennement, représentant 9 cuvettes WC, 6 lavabos et 6 urinoirs, soit une surface de 60 m²

Description des situations

Exemple de situation favorable

Les sanitaires sont carrelés sur l'ensemble des surfaces, sols et murs ; les tuyaux sont encastrés. L'éclairage est mis en marche par la détection de présence. Les 15 distributeurs papier et 6 savon ont une capacité de plusieurs jours et sont faciles d'accès.

Exemple de situation moins favorable

Les murs des sanitaires sont partiellement carrelés ; les tuyaux sont apparents. L'éclairage est manuel par manœuvre d'interrupteurs
Les 15 distributeurs papier ont une faible capacité et leur système d'ouverture est difficile d'accès (par exemple positionné en partie supérieure).

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	260 h
Coût moyen du matériel	0 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	312 h
Coût moyen du matériel	0 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Chute de plain-pied
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risque électrique
- Risques liés aux postures pénibles

7.4 ABORDS EXTÉRIEURS

DESCRIPTION : Entretenir les extérieurs, notamment collecter les déchets et les mégots de cigarette.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Interventions en extérieur : froid, chaleur, humidité
- Zone non délimitée, exposée au vent
- Dispositifs de collecte des mégots ou des déchets non appropriés ou en nombre insuffisant

Une situation favorable

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Collecter quotidiennement les déchets, vider les corbeilles et les cendriers de la zone d'entrée du personnel sur le parking (surface de 50 m²)

Description des situations

Exemple de situation favorable

Zone délimitée et en partie fermée pour éviter l'envol des déchets ; le sol est constitué de matériau aggloméré ; l'espace est pourvu de cendriers et de poubelles séparés Il peut y être réalisé périodiquement un lavage à grande eau avec écoulement vers un puisard adapté

Exemple de situation moins favorable

Zone ouverte, recouverte de gravillons, disposant de poubelles / cendriers en nombre insuffisant au regard du nombre de personnes pouvant prendre la pause au même moment

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	16 h
Coût moyen du matériel	60 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel	22 h
Coût moyen du matériel	60 €

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- Coup, heurt
- Chute de plain-pied
- Risques liés aux manutentions manuelles
- Risques liés aux postures pénibles
- Risque routier ou de circulation

8. MODALITÉS D'INTERVENTION

DESCRIPTION : Intervenir en horaire décalé, soit en début de journée soit en fin de journée, en l'absence des utilisateurs des lieux.

Contraintes occasionnant des coûts supplémentaires dans l'exécution de l'opération et impactant la sécurité et la santé au travail de l'Agent de Service

- Isolement de la personne (risque d'agression, de malaise)
- Obscurité une partie de l'année, nécessitant l'éclairage artificiel des lieux et donc l'extinction des lumières en fin d'intervention
- Eclairage absent à certains endroits (ampoules, néons HS)
- Modalités particulières d'accès au site, désactivation ou mise en œuvre de l'alarme, fermeture des accès (portes, fenêtres, portails…)
- Modalités particulières d'accès aux zones à entretenir (ouverture et fermeture des portes)

Une situation favorable

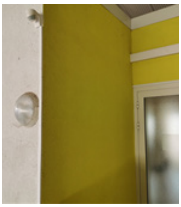

Une situation moins favorable

Prestation à réaliser : Intervenir 5 jours sur 7, sur un site tertiaire (2 heures par jour, accès à 25 zones)

Description des situations

Exemple de situation favorable	Exemple de situation moins favorable
Espaces à entretenir accessibles sans avoir à utiliser de clé ou de badge, avec détecteur de présence pour l'éclairage. Présence de salariés dans les locaux lors de l'intervention ; la mise en sécurité du site n'est pas à réaliser par l'agent.	Accès au site nécessitant de désactiver une alarme et d'ouvrir une ou plusieurs portes. Espaces à entretenir fermés à clé par les utilisateurs, donc à ouvrir/refermer par l'agent. Eclairage manuel par des interrupteurs .

Moyens nécessaires

Favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	0 h
Coût moyen du matériel	0 €

Moins favorable	
Estimatif	1 Agent
Temps de travail annuel perdu	40 h
Coût moyen du matériel	130 € + 60 €/an

Principaux risques Santé & Sécurité au Travail :

- RPS (stress, risque d'agression)
- Risque de malaise
- Chute de plain-pied

Le présent document se veut un outil pratique à l'intention des architectes et des maîtres d'ouvrage.
Il s'agit de leur apporter des éléments de comparaison chiffrés (en temps perdu par les agents de propreté) entre des situations de travail « favorables » (locaux conçus en tenant compte des futures prestations) et des situations « moins favorables ».

La rédaction de ce document a associé les visions croisées et les compétences de représentants issus de diverses sphères professionnelles :

- Les entreprises membres du groupe de travail « Prévention Propreté » animé par la Carsat Nord-Est :
Allo Nettoyage, ASFED Chic Services, Régie de quartier Laxou

- La FEP Grand Est, le FARE Propreté, l'INHNI

- Le CROA Grand Est

- La Carsat Alsace-Moselle

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.